



Communiqué de presse

Le 2 février 2017

Le « Consensus de Blois » : un plaidoyer pour une nouvelle politique de santé mentale

*En cette année d'élections, la santé mentale est un sujet méconnu, aussi bien par le grand public que par les candidats à la Présidentielle. C'est pour combler ce vide que l'Uniopss et ses partenaires se sont saisis du sujet et ont décidé de proposer « **le Consensus de Blois** », un plaidoyer pour une nouvelle politique de santé mentale. Ce document rassemble 11 défis prioritaires et 8 propositions d'évolution concrètes de la politique de santé mentale.*

Le Consensus de Blois rassemble les propositions issues du colloque organisé à Blois le 10 novembre 2016 par l'Uniopss, l'ADESM et Santé Mentale France, où étaient présents de nombreux acteurs de terrain des secteurs sanitaire, social et médico-social.

Le Consensus reconnaît que la dernière loi santé (datée du 26 janvier 2016) constitue une avancée pour la santé mentale, mais **qu'un long chemin reste encore à parcourir**.

Parmi les 11 défis identifiés, l'un des défis majeurs est « la participation active des personnes en difficulté psychique sur tous les aspects que suppose le plein exercice de leurs droits de citoyens ». En effet, ces personnes rencontrent encore aujourd'hui de nombreux obstacles pour faire entendre leur voix dans la cité. C'est pourquoi le Consensus demande notamment à ce que soit accordé aux représentants d'usagers un statut légal ou réglementaire qui prenne en compte leur mission de représentation.

L'une des autres thématiques fortes de ce Consensus est, à l'instar des autres politiques de santé, la volonté de trouver des réponses aux **inégalités territoriales** persistantes en termes d'offre de soins et d'accompagnement.

Contacts presse :

Uniopss – Valérie Mercadal – vmercadal@uniopss.asso.fr – 01 53 36 35 06